

SAINT ETIENNE LA GENESTE

Bulletin municipal n°23
Septembre 2025

ST-ÉTIENNE-LA-GENESTE



Sommaire :

2-Le mot du maire
3-Travaux et projets
4-Au conseil municipal
4-Le saviez-vous ?
5-Comité des fêtes

6-Enquête à Saint Etienne
6-Voies Vertes Pâles
7-Brèves
8-Souvenirs
8-Hommage

Le mot du maire

L'été touche à sa fin, les travailleurs reprennent leur boulot. Les enfants et les étudiants retrouvent la route de leur école respective. Les parents et grands parents vont pouvoir reprendre leur souffle en espérant que le mois de Septembre soit clément pour continuer à profiter tous ensemble des nombreuses activités de loisirs extérieurs.

La fête du village ce 03 août a été un réel succès avec la participation de très nombreuses personnes.

Un grand merci au Comité des fêtes qui a su gérer l'évènement de main de maître; merci également aux bénévoles qui n'ont pas économisé leur peine.

Merci à nos partenaires qui ont préparé la commune en effectuant avec brio l'entretien des arbustes, pelouses et bacs à fleurs (Stéphane Trespeuch, Daniel Besse) et l'entreprise Jouve-Chadeyron pour le fauchage des accotements et des haies.

Vivement les prochaines festivités.

Il me reste à vous souhaiter une bonne rentrée en vous souhaitant plein de bonnes choses.

Votre maire

Christophe TUR



La mairie est ouverte le :

Lundi de 14h à 17h30
Jeudi de 14h à 17h30

Tel : 05 55 95 99 71

Mail : mairie.stetiennelageneste@orange.fr
Site : <https://stetiennelageneste.fr>



En cas de nécessité, vous pouvez joindre:

- Christophe TUR, Maire au 06 32 69 85 21
- Claude DAVOINE, 1er Adjoint au 06 71 81 93 81
- Dominique DISSON, 2ème Adjointe au 06 83 46 70 69

Ou laisser un message sur le répondeur de la Mairie au : 05 55 95 99 71

L'application Intramuros est utile !

Elle est gratuite, vous informe en temps réel et vous envoie une alerte lors d'évènements importants sur notre commune.

Installez-la !

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Travaux et projets

Les travaux d'aménagement du foyer sont terminés !

La mairie a déménagé dans ses nouveaux locaux, notre secrétaire peut dorénavant vous recevoir dans une pièce claire, accueillant tous les rangements nécessaires, le Conseil Municipal se tient désormais dans une salle fonctionnelle et la salle des fêtes a bénéficié d'un coup de jeune bienvenu.

De plus le foyer dispose maintenant de toilettes intérieures, aux normes PMR.



Entrée de la Mairie



Le secrétariat



La nouvelle salle du Conseil



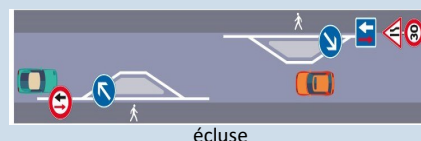
La grande salle rénovée

Dès la mi-septembre, des travaux d'aménagement de la traverse du bourg sur la RD 168, depuis le Bout du Riou jusqu'au cimetière vont commencer .

En effet, le Département ayant projeté de refaire le revêtement de la route, il a été décidé d'en profiter pour réaliser auparavant des travaux d'aménagement, pour sécuriser et embellir notre village.

Ainsi une écluse (à l'entrée du bourg en arrivant de Liginiaac) et trois nouveaux passages pour piétons (accès mairie, foyer et sur la route de l'Artaude) seront installés. Un ilot sera construit au carrefour avec la route de l'Artaude; devant l'ancien restaurant les piétons pourront emprunter un passage végétalisé. Les trottoirs seront prolongés et plantés d'herbe. Enfin le réseau d'eaux pluviales sera modifié.

Merci de votre compréhension et de votre patience devant les désagréments engendrés par ces travaux.



Au conseil municipal ...



Voici les principales délibérations toutes votées à l'unanimité par le Conseil Municipal depuis le début de l'année.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2024 :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		95 362,54		35 806,09		131 168,63
Opérations de l'exercice	84 558,15	112 526,92	139 104,77	75 111,32	223 662,92	187 638,24
TOTAUX	84 558,15	207 889,46	139 104,77	110 917,41	223 662,92	318 806,87
Résultats de clôture		123 331,31	28 187,36			95 143,95
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	84 558,15	207 889,46	139 104,77	110 917,41	223 662,92	318 806,87
RESULTATS DEFINITIFS		123 331,31	28 187,36			95 143,95

La commune a renouvelé la convention de participation intercommunale avec l'école de Liginiaac :

La participation financière a été fixée à 330,00 € (trois cent trente Euros) par enfant, pour l'année scolaire 2024-2025.

Le Conseil Municipal a approuvé la participation financière au Voyage scolaire Collège de Neuvic :

Ce voyage était organisé pour les élèves en classes de 4^{ème} à Chamonix du 31 mars au 4 avril 2025, et une jeune fille était concernée, la participation se monte à 395 €.

Le Conseil Municipal a voté la souscription à un forfait SACEM :

Ce nouvel accord permet de gérer les droits d'auteur de façon plus simple tout en maîtrisant le budget.

Dans le cadre de la signature de ce forfait, le Conseil Municipal de Saint Etienne La Geneste mandate l'Association

« Comité des Fêtes de Saint Etienne La Geneste » et lui délègue l'organisation des événements futurs autorisés, à savoir :

- Les Fêtes Nationales, (8 mai, 14 juillet, 11 novembre), la Fête de la Musique,
- Les Fêtes locales, (fête votive, fête du village) (maximum 2 par an),
- Les Fêtes à caractère social, destinées à une catégorie de la population (aînés, enfants de la commune, par exemple).

Le Conseil Municipal a approuvé la souscription d'un prêt bancaire :

Les travaux d'aménagement de la RD 168 en traverse du bourg seront ainsi financés par près de 60% de subventions et ce prêt de 60 000 euros permettra d'en compléter le coût.

Le saviez-vous?

Loin des grandes agglomérations, il est parfois difficile de se déplacer autrement qu'en voiture lorsque qu'une visite en ville est nécessaire.

Voici quelques pistes à connaître :

Sous réserve de place disponible, les transports scolaires vers Ussel ou Neuvic sont accessibles aux particuliers, mais pour cela il faut prendre un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel. Attention ! Il n'est pas possible d'acheter un ticket unitaire à bord. Vous trouverez un dossier d'inscription sur le site de Haute Corrèze Communauté.



Au départ d'Ussel :

- Pour aller vers **Brive**, prenez la ligne 27 du TER passant par Egletons et Tulle.
- Pour aller vers **Limoges**, la ligne 26 du TER vous fera passer par Bugeat et Eymoutiers.



Pour connaître les horaires, connectez-vous à l'adresse ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine ou appelez le 0 800 872 872 .

- Pour rejoindre **Clermont-Ferrand**, la ligne de cars régionaux P46 , avec quatre Aller-Retour par jour passe également par Le Mont-Dore.



Pour connaître les horaires, connectez-vous à l'adresse laregionvoustransporte.fr ou appelez le 04 8000 7000.



Si vous êtes titulaire de la **Carte Mobilité Inclusion mention stationnement**, vous pouvez bénéficier du service de Transport à la Demande (TAD). À partir de 2€ par trajet. Accessible du lundi au samedi de 8h30 à 19h30.
Tel : 05 55 17 91 19
Handimobile.19@kisio.com

Comité des Fêtes

Comme il nous l'avait promis, le Comité des Fêtes administré par Alexandrine, Fabien, Vincent et Michèle n'a pas tardé à montrer efficacité et dynamisme en organisant trois fêtes de village.



En début d'année, la galette des rois offerte par la mairie avait permis de faire connaissance avec ses nouveaux membres et le temps superbe a réuni une cinquantaine de personnes sur la nouvelle terrasse du foyer.



En mars, Saint Patrick était à l'honneur, et la salle du foyer décorée aux couleurs irlandaises a résonné des accents de cornemuse, flûtes et autres binious.



La fête de la musique fut elle aussi dignement célébrée, animée par Franck Ferry, avec les bonnes frites maison de Vincent, accompagnant merguez et saucisses préparées par Annette et Claire.



Enfin, le 3 août, s'est tenue la fête traditionnelle du village, réunissant une bonne centaine de personnes autour d'un délicieux déjeuner, et animé par un joyeux karaoké où les performances des participants n'ont pas réussi à ternir le bleu du ciel !



ENQUÊTE :

LE MYSTÈRE DE LA FONTAINE À SAINT-ÉTIENNE-LA-GENESTE

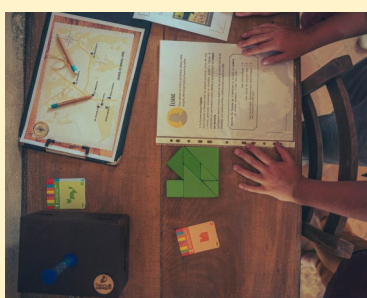
Ce matin, Victor Dumas, est retrouvé mort près de la fontaine de l'église. Il était revenu s'installer récemment dans la maison de famille, après avoir vécu toute sa vie en ville. Officiellement, il souhaitait retrouver ses racines... Pourtant, il semblait chercher quelque chose. Ou fuir quelqu'un. A l'aube, son passé l'a rattrapé...

Vous avez pour mission de retrouver le coupable. Partez à la rencontre de plusieurs suspects à travers le village afin de récupérer des informations vous permettant de résoudre cette enquête.



Le 10 juillet dernier, s'est déroulée l'enquête policière prévue et organisée par Pays d'Art et d'Histoire.

Les cerveaux ont phosphoré pour découvrir le coupable du crime perpétré sur notre commune, et un petit goûter a été offert par la mairie à l'issue du jeu.



Voies Vertes Pâles ... Késako ?

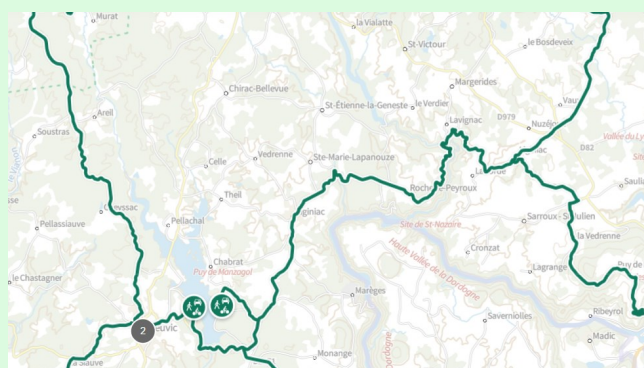
Si vous êtes allés récemment à Ligniac vous avez peut-être remarqué une nouvelle signalétique sur la chaussée, mais quel est son rôle ?



Ce marquage et ces panneaux que vous pourrez rencontrer indiquent que la route que vous empruntez est devenue une *Voie Verte Pâle*, et que piétons, vélos et voitures doivent se la partager.

Les routes choisies pour leur faible trafic relient les principaux sites remarquables de la Corrèze et devraient permettre de développer les modes de déplacement « doux » et le tourisme d'itinérance, selon le Conseil Départemental.

Gageons que cette initiative, même si elle est louable, ne changera pas beaucoup nos habitudes, car nous savions déjà partager la route. De plus, cela ne doit pas faire oublier que les pistes cyclables restent le moyen le plus sûr pour se déplacer à vélo même si leur création génère des coûts importants.



Brèves



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Ce mois de septembre marque comme chaque année l'ouverture de la chasse, qui est fixée du 14 septembre à 8h00 jusqu'au 28 février au soir pour la plupart des espèces. Elle est suspendue les mardis et vendredis.

Heureusement, dans notre région, nos amis chasseurs prennent toutes les mesures de prévention pour que les promeneurs et autres chercheurs de champignons puissent poursuivre leurs activités en sécurité.



Notre commune va postuler pour obtenir le label
Villes et Villages Fleuris !



Ce label valorise une démarche globale d'amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs: végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Ainsi, l'aménagement du centre bourg sera réalisé pour s'inscrire dans cette démarche. Les espaces naturels communaux seront prochainement mis en valeur.



Merci à Daniel Besse qui a semé et entretenu la prairie fleurie bordant le foyer, et à Sébastien Trespeuch qui a assuré l'entretien des espaces verts communaux.



Un merci également à l'entreprise Jouve-Chadeyron qui, après un premier passage en mai pour couper les bordures des voies a procédé à un élagage minutieux des haies du village début août.



On pardonnera bien volontiers à cette belle citrouille d'avoir pris quelques libertés

Souvenirs- Souvenirs

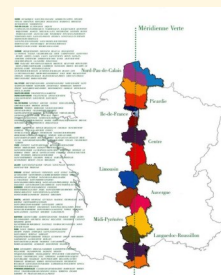
Il y a 25 ans, la commune fêtait l'an 2000.

Notre village se situant sur la méridienne verte, quatre tilleuls furent plantés près de la route des Roches, une plaque commémorative indiquant la position de ce méridien .

Plaque commémorative
située au pied du tilleul de
droite



La **Méridienne verte** est un projet artistique visant à matérialiser le tracé du méridien de Paris en France par des arbres. Il est réalisé pour les cérémonies de l'an 2000 .



La commune organisa un pique-nique géant (l'Incroyable Pique-nique) le 14 juillet, et les participants furent nombreux même si les mauvaises conditions climatiques les obligèrent à se réfugier au foyer.



Sculpture réalisée pour l'occasion par Mickaël Jarrige, représentant la France, la Corrèze et la Méridienne verte, visible en Mairie



Le 14 mai 2025, Gérard Anglard, figure de la gastronomie auvergnate, fondateur des Toques d'Auvergne, nous quittait. Installé depuis quelques années à Liginiaac, il comptait de la famille et des amis dans notre commune, qu'il savait régaler de ses savoureuses recettes. En voici l'une d'elles, notre façon de rendre hommage à cet homme au grand cœur.

Pompe aux pommes

Ingrédients : (pour 8 personnes)

- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 1 kg de pommes (Canada, Gala...)
- 1 jaune d'œuf
- 40 g de beurre + crème fraîche
- 100g de sucre + 2 sachets de sucre vanillé



Instructions :

- Eplucher les pommes et les couper en fines lamelles
- Dans un plat allant au four, disposer une 1^{ère} couche de pommes ; saupoudrer avec un peu de sucre et du sucre vanillé (selon son goût) ; puis répartir beurre en dés. Renouveler l'opération avec une 2^{ème} couche avec le reste des pommes si besoin.
- Faire cuire au four préchauffé 150° pendant 1h30, jusqu'à l'obtention d'une compotée.
- Dérouler le 1^{er} rouleau de pâte dans un plat à tarte rectangulaire (assez haut) préalablement beurré.
- Étaler 1 petite cuillère de crème fraîche sur la pâte.
- Étaler la compotée de pommes prête. Parsemer de petits morceaux de beurre.
- Recouvrir avec le 2^{ème} rouleau de pâte en prenant soin de badigeonner de crème le côté qui va recouvrir les pommes ; Bien souder les bords pour éviter que la compotée ne s'échappe pendant la cuisson.
- Dorer le dessus avec le jaune d'œuf dilué dans un peu d'eau.
- Créer une cheminée au centre pour laisser échapper la vapeur.
- Décorer le dessus (traits ou motifs.) avec la pointe d'un couteau.
- Enfourner à 180° pendant 45 mn.
- C'est prêt ! Bon appétit !